



# **Planification des mesures d'urgence**

## **Engins explosifs dans le courrier postal**

Groupe «Sécurité postale» de l'UPU

Berne, le xx décembre 2021

<b>Table des matières</b>	<b>Page</b>
Avant-propos	3
1. Introduction	4
2. Champ d'application des directives	4
3. Responsabilités	4
4. Planification préalable	6
5. Délimitation d'une zone pour déposer les envois suspects	9
6. Équipes de recherche en cas d'alerte à la bombe	10
7. Formation et préparation de l'équipe de recherche	10
8. Recherche d'engins explosifs	10
9. Recherche et découverte d'un engin explosif – Choses à faire et à ne pas faire	11
10. Retrait ou désamorçage	11
11. Si un envoi suspect est découvert	11
12. Mesures de sécurité pour les envois suspects trouvés dans le cadre du processus de traitement du courrier	12
13. Relations avec les médias	12
14. Menaces concernant les bâtiments partagés	13
15. Fourniture des instructions nécessaires aux chefs d'équipe	13
16. Renforcement de la sécurité des installations	13
17. Renforcement des procédures de sécurité postale – Méthodes d'inspection	13
18. Réponse initiale à une alerte à la bombe	17
19. Réponse aux alertes par téléphone	18
20. Réaction à un incident	19
21. Considérations finales – Planification d'urgence et mesures en cas d'incident	19
Annexe A – Organisations pouvant aider à évaluer les alertes	21
Annexe B – Identification positive de la cible	22
Annexe C – Liste des contacts	23
Annexe D – Procédure de sécurité à suivre en présence d'un envoi suspect	24
Annexe E – Liste d'analyse	25
Annexe F – Exemple de rapport d'alerte téléphonique à la bombe	26

**Avant-propos**

Le présent document de l'Union postale universelle (UPU) doit aider les responsables et les superviseurs d'établissements postaux à gérer les alertes à la bombe, la présence d'engins explosifs dans le courrier et d'autres situations pouvant présenter un risque pour les personnes ou les biens. Les agents postaux y trouveront des directives et des recommandations qui leur permettront d'élaborer et de gérer des plans d'urgence pour leurs établissements en matière d'engins explosifs et d'alertes à la bombe.

La sécurité ne tolère aucun compromis. Le seul moyen de protéger efficacement les employés et les clients postaux contre un tel danger est d'évaluer précisément les risques pour la sécurité et de prendre les mesures préventives nécessaires.

## 1. Introduction

Les actes criminels et terroristes comprennent les alertes à la bombe et les attentats effectifs perpétrés contre des établissements commerciaux et gouvernementaux et contre des particuliers. Malgré les différents scénarios possibles entre une alerte à la bombe et un attentat réel, nous ne devons jamais perdre de vue notre objectif premier, à savoir garantir la sécurité de l'ensemble du personnel postal ainsi que celle des clients postaux et de toute autre personne se rendant dans un établissement postal. Il faut cependant souligner que la seule limite d'un engin explosif ou incendiaire est marquée par le niveau d'ingéniosité de son fabricant et que, par conséquent, aucune procédure ne peut garantir une sécurité absolue.

## 2. Champ d'application des directives

Compte tenu de la diversité des installations postales et de la grande variété de situations envisageables, le champ d'application des présentes directives est forcément étendu. Celles-ci ont pour but d'aider à mettre au point des plans d'urgence au niveau local et devraient être adaptées en fonction des particularités de chaque installation, y compris de celles des installations postales dans les aéroports.

## 3. Responsabilités

### 3.1 Directeur de l'établissement

Lors d'une explosion, de l'identification d'un engin explosif ou d'une alerte à la bombe crédible, le Directeur de l'établissement fait office de responsable d'intervention. À ce titre, il prend les premières décisions sur les mesures adaptées et doit donc être directement et immédiatement informé en cas d'incident grave. C'est à lui également qu'incombe la responsabilité d'assurer que les bonnes procédures sont engagées et les bonnes mesures prises pour faire face aux détections d'engins explosifs et aux alertes à la bombe. Généralement, le Directeur désignera un de ses cadres en tant que responsable des installations; ce dernier restera en contact permanent en cas d'incident. Le Directeur de l'établissement demeure l'ultime responsable de la planification et de l'application des mesures d'urgence.

### 3.2 Responsable des installations

Le responsable des installations postales doit diriger et encadrer les mesures de prévention et la gestion d'alertes à la bombe, de découverte d'engins explosifs et d'explosions. Il est attendu du responsable des installations d'être capable d'évaluer les faits ainsi que d'élaborer et de mettre en œuvre les mesures nécessaires. Il est chargé des tâches suivantes:

- Élaborer une procédure d'évaluation d'une alerte à la bombe et un plan d'urgence en gardant à l'esprit tous les bâtiments et tous les employés qui pourraient potentiellement être affectés.
- Définir les rôles et les responsabilités des personnes chargées de la réponse initiale.
- Constituer des équipes d'intervention en cas d'incident grave.
- Former le personnel sur la façon de réagir en cas d'alertes à la bombe.
- Former les responsables chargés d'ordonner les évacuations.
- En fonction des règles locales, désigner les équipes de recherche.
- Donner des instructions aux chefs d'équipe.
- Communiquer avec les médias.
- Coordonner la réponse à un incident grave et la communication avec les intervenants extérieurs (p. ex. sécurité postale, police, unité de déminage et autorités aéroportuaires).
- Élaborer des plans (différents niveaux de réponses) visant à renforcer la sécurité des installations en cas d'alerte à la bombe.

Le responsable des installations doit avoir une connaissance approfondie de la sécurité des installations et avoir reçu une formation à la façon de réagir face à un incident grave.

Pour veiller à ce que les rôles et les responsabilités soient effectivement attribués lors d'un incident grave, toutes les parties concernées, particulièrement la police, doivent être impliquées dès le début.

### 3.3 *Sécurité postale*

Les opérateurs désignés devraient former au moins deux hauts responsables de la sécurité postale (pouvant être contactés vingt-quatre heures sur vingt-quatre) chargés d'évaluer les menaces et les risques.

Les agents de sécurité postale doivent savoir reconnaître les signes caractéristiques leur permettant d'évaluer les menaces de manière précise.

#### 3.3.1 *Agents de sécurité postale*

Les agents de sécurité postale (inspecteurs, spécialistes de la sécurité, responsables de la sécurité ou enquêteurs) sont responsables de mener et/ou de coordonner avec d'autres agences les enquêtes sur les alertes à la bombe et les engins explosifs découverts dans le courrier postal, dans les installations ou sur les propriétés postales, y compris les véhicules postaux. L'assistance d'agences extérieures devrait être demandée, si cela s'avère nécessaire.

Les responsabilités et les rôles spécifiques doivent être décrits dans le plan d'urgence, notamment en ce qui concerne les recherches, les évacuations, la préservation de l'intégrité de la scène de crime et la protection des preuves.

Si les agents de sécurité postale se trouvent sur place au moment de l'alerte à la bombe ou de la découverte d'un engin explosif dans un envoi, dans les installations ou sur les propriétés postales, c'est eux qui devront diriger les opérations jusqu'à l'arrivée de la police ou d'autres autorités compétentes. Ils recommandent les procédures d'urgence à suivre et les services à contacter. Si une menace ou un incident persiste, ils coordonnent la réponse avec tous les services d'urgence. Si les agents de sécurité postale ne se trouvent pas sur les lieux au moment de l'incident, les procédures d'urgence doivent quand même être mises en place en attendant leur arrivée.

Tout au long de l'incident et immédiatement après celui-ci, les agents de sécurité postale doivent informer le responsable des installations et/ou le Directeur de l'établissement de la situation.

#### 3.3.2 *Équipe spéciale de sécurité postale*

Certains opérateurs désignés ont créé une équipe spéciale de sécurité postale (en plus des services d'enquête «traditionnels»). Ces équipes spéciales ont des rôles et des responsabilités spécifiques décrits dans le plan d'urgence, notamment en ce qui concerne les recherches, les évacuations, l'intégrité de la scène de crime et la protection des preuves.

#### 3.3.3 *Inspecteur en chef/expert en sécurité/chef de la sécurité*

Cette personne est responsable de la surveillance générale et de la gestion des responsables de la sécurité postale/des inspecteurs/des spécialistes de la sécurité/des responsables de la sécurité/des enquêteurs et, le cas échéant, de l'équipe spéciale de sécurité postale.

### 3.4 *Autres employés*

Les membres du personnel autres que les responsables des installations et les équipes de sécurité doivent immédiatement informer les superviseurs préalablement désignés. Ces derniers s'assurent que les autorités compétentes sont informées de la situation.

### 3.5 *Police*

La police locale est la première administration externe, et la plus importante, à être appelée pour traiter un grave incident impliquant une explosion, la découverte d'un engin explosif ou une alerte à la bombe. Généralement, la police locale réagit immédiatement et informe également l'équipe locale de neutralisation des engins explosifs. Selon le plan d'urgence local, la police notifiera aussi d'autres services d'urgence (pompiers, services médicaux d'urgence, etc.).

### 3.6 *Pompiers*

En cas d'explosion ou d'alerte à la bombe, les pompiers doivent être appelés. En plus de maîtriser les incendies, les pompiers peuvent aider à traiter toutes substances toxiques et dangereuses. Ils peuvent également déterminer si un bâtiment doit être évacué.

### 3.7 *Services médicaux*

En cas d'apparition de tout signe ou symptôme de blessure ou maladie, les services médicaux doivent être contactés.

### 3.8 *Autorités aéroportuaires*

Les installations postales situées dans un aéroport ou à côté doivent informer les autorités aéroportuaires en cas d'incident grave. Souvent, ces dernières ont des procédures pour faire face à des incidents graves, notamment en matière de coordination avec d'autres équipes d'urgence.

## 4. **Planification préalable**

### 4.1. *Informations générales*

Plusieurs aspects sont à considérer et certaines questions doivent avoir des réponses lors de la préparation d'un plan d'opérations d'urgence.

#### 4.1.1 *Que recherchez-vous?*

##### *Engins explosifs improvisés*

- Les engins explosifs improvisés vont des dispositifs activés par les victimes à des dispositifs avec minuterie programmée, en passant par des dispositifs télécommandés. Les engins explosifs dans le courrier peuvent varier entre des petites lettres piégées activées par la victime et les colis contenant un engin explosif improvisé pouvant potentiellement faire tomber un avion.
- Les engins explosifs improvisés peuvent être faits d'objets de tous les jours mélangés à une certaine quantité de matières incendiaires.<sup>1</sup>

##### *Engins incendiaires improvisés<sup>2</sup>*

- Les engins incendiaires improvisés sont définis comme toute matière, toute substance, tout dispositif ou tout mélange de tels produits capable de provoquer l'amorçage et/ou de constituer le combustible pour déclencher un incendie.
- Ces engins sont de tailles variées et peuvent être contenus dans un objet aussi petit qu'une enveloppe.
- Ces dispositifs peuvent être faits d'objets de tous les jours mélangés à une matière incendiaire.

Les engins explosifs improvisés et les engins incendiaires improvisés envoyés par la poste sont typiquement destinés à:

- blesser le destinataire (explosion déclenchée par la victime);
- saboter les véhicules de transport (camions, avions, bateaux, etc.);

<sup>1</sup> Les explosifs peuvent être «à grande vitesse de détonation» ou «à faible vitesse de détonation». Les matières détonantes sont des explosifs «à grande vitesse de détonation» (TNT, dynamite, etc.) et les matières déflagrantes sont dites «à faible vitesse de détonation» (poudre noire, poudre sans fumée, etc.). Les explosifs peuvent également être classés selon leur degré de sensibilité. Les matières sensibles pouvant être activées par une faible impulsion provoquant une friction, un impact, un choc, un dégagement de chaleur ou une charge électrostatique sont considérées comme des explosifs «primaires»; les matières moins sensibles sont considérées comme des explosifs «secondaires» ou «tertiaires». Les explosifs de fabrication artisanale, c'est-à-dire des explosifs composés d'ingrédients disponibles à la vente qui, mélangés, forment une substance explosive, sont de plus en plus répandus en raison de la facilité du partage des informations.

<sup>2</sup> Lorsqu'elles sont mélangées ou allumées, les matières incendiaires déclenchent un violent incendie.

- perturber les activités dans les bureaux de poste, dans les aéroports, dans les locaux des agents de traitement du courrier ou dans les salles du courrier;
- blesser l'équipe chargée du traitement des envois (bien que cela soit très rare).

#### 4.1.2 *Quand devriez-vous rechercher des engins explosifs improvisés/engins incendiaires improvisés?*

- Régulièrement, en faisant contrôler visuellement les envois par le personnel postal durant le processus de tri habituel.
- Après avoir reçu une menace (par téléphone ou par écrit); de telles menaces sont généralement préférées par les personnes suivantes:
  - Terroristes professionnels.
  - Employés mécontents (anciens employés ou employés actuels).
  - Personnes psychologiquement instables.
  - Enfants (plaisanterie, vacances scolaires).
  - Concurrents/rivaux commerciaux.
  - Groupes d'intérêts spéciaux connus pour leurs engagements radicaux et violents, tels que des défenseurs d'animaux, des opposants religieux, des activistes antiavortement, des groupes néo-nazis, etc.
- Après réception d'informations pertinentes d'une agence de renseignements, de la police, d'autres opérateurs désignés, des autorités de l'aviation civile, du Groupe «Sécurité postale» de l'UPU, d'INTERPOL, etc.
- Suite à un incident (déclenchement d'un engin explosif ou incendiaire au point de distribution ou pendant le transit).
- Lorsqu'un colis suspect (qui n'a pas détoné) est trouvé en transit.

### 4.2 *Évaluation du risque et de la menace*

Les opérateurs désignés devraient établir des processus pour évaluer les menaces reçues et les risques que présentent les situations décrites sous 4.1. L'objectif principal est de protéger les employés, la propriété publique et le courrier, en limitant au maximum les frais et les perturbations.

#### 4.2.1 *Risque*

Quels sont les risques de perte:

- en vies humaines?
- de propriétés?
- en équipement?
- de temps pour le traitement du courrier?

#### 4.2.2 *Menace*

- Quel niveau? Élevé, moyen, faible?
- Spécifique à une zone, un bâtiment, un groupe, une personne?
- La menace générale pèse-t-elle sur de nombreux bâtiments ou sur de nombreux groupes?

#### 4.2.3 *Évaluation combinée de la menace et du risque*

Il est important de noter que deux types d'évaluation sont possibles:

- Menace élevée, mais risque faible. Dans ce cas, l'agent de sécurité peut décider d'appliquer des mesures de sécurité limitées, ou de s'abstenir de toute action, en fonction des circonstances à ce moment-là.

- Menace faible, mais risque élevé. Dans ce cas, l'agent de sécurité pourrait décider d'appliquer un certain nombre de mesures de sécurité supplémentaires.

Afin de procéder à une évaluation précise de la menace, il est primordial de recueillir le plus d'informations possible. Toutes menaces doivent être signalées immédiatement, et le processus décisionnel doit être documenté et conservé.

L'évaluation de la menace dictera les procédures nécessaires.

Si des indications précises excluent toute considération sérieuse des menaces proférées par téléphone → Se concentrer sur l'identification de l'auteur et exclure des mesures supplémentaires.

Si des doutes quant au sérieux de la menace d'attentat à la bombe existent, mais ne peuvent pas être clairement prouvés → Ordonner une fouille préventive du site pris pour cible par les menaces avant l'évacuation ou, si cela est jugé raisonnable, sans évacuation.

Si la menace est crédible → Établir des voies d'évacuation, obtenir des informations sur le nombre exact de personnes concernées, ordonner l'évacuation et effectuer des recherches ciblées.

L'évaluation de la menace/du risque peut déboucher sur trois niveaux de réponse:

<b>No Target Identified</b>	No extra precautions required. Resolve any deficiencies identified in the security process
<b>Limited Response Required</b>	Set up additional security processes/checks as soon as possible. Set a time limit for additional security measures at which point the threat should be reviewed and reassessed, e.g. daily, weekly or monthly
<b>Immediate Response Required</b>	Respond immediately with additional security measures <u>specific to the threat</u> . Review/assess the threat/risk to other corporate divisions. Set a time limit for additional security measures at which point the threat should be reviewed and reassessed

#### 4.3 *Élaboration d'un plan d'urgence en cas d'alerte à la bombe, en collaboration avec les responsables postaux*

Toutes les installations postales, y compris les centres de données postales, les centres de traitement du courrier des aéroports, les dépôts de sacs postaux, les succursales et agences postales, etc., doivent disposer d'un plan d'urgence en cas d'alerte à la bombe.

Élaborer des plans (différents niveaux de réponses) visant à renforcer la sécurité des installations en cas d'alerte à la bombe.

En tant que responsable, vous devriez examiner ces directives avec les membres de la Direction postale et avec les agents de sécurité postale.

Les plans d'urgence devraient être diffusés à tous les niveaux de la Direction, et un programme de formation adéquat devrait être organisé.

Dans tous les cas susmentionnés, il faudrait recueillir des informations de la police, des services de renseignements et de toute autre organisation de sécurité professionnelle (lorsqu'il est prudent de le faire). La planification avec des agences externes conduira à une réponse mieux coordonnée lors d'un incident grave.

Veillez avoir un poste de téléphone et une liste de contacts à disposition – voir l'exemple en annexe C.

#### 4.4 *Planification de l'évacuation*

En tant que responsable, vous devriez examiner ces directives avec les membres de la Direction postale ainsi qu'avec les responsables des succursales et des agences postales. Lorsque vous établirez un plan d'évacuation, veuillez prêter une attention particulière à la priorité des voies d'évacuation en fonction du plan du bâtiment et de la localisation du personnel.



Le plan devrait comprendre les points suivants:

- Plan conceptuel des différents étages/zones du bâtiment, notamment ceux où se trouvent les voies d'évacuation officielles; des parties de ce plan devraient être affichées dans toutes les zones clés du bâtiment.
- Liste de contacts des responsables chargés de contrôler l'évacuation de zones spécifiques du bâtiment.
- Point de rencontre pour le personnel évacué à une certaine distance de sécurité du bâtiment. Souvenez-vous que, en fonction de certaines évaluations de la menace, il peut être plus sûr de garder le personnel dans le bâtiment (p. ex. au sous-sol); un plan pour ce scénario devrait être fixé suffisamment à l'avance, et les constructeurs du bâtiment ainsi que des spécialistes des explosifs devraient être consultés. N'oubliez pas qu'une attaque coordonnée peut inclure des engins explosifs secondaires placés à un point de rassemblement évident.
- Plan de sécurité pour tout le courrier enregistré, les encaisses, etc.

Les aspects ci-après devraient être pris en considération aux fins de la planification:

- La taille du bâtiment, le nombre d'occupants ou d'utilisateurs, le type d'utilisation et l'emplacement.
- Si la menace concerne un objet suspect qui a été placé à un endroit précis ou un objet dans un envoi. L'objet a-t-il été transporté avec le courrier ou a-t-il été découvert près d'une installation postale (p. ex. un attaché-case abandonné sur des escaliers, etc.)?
- Si la menace est validée? Cette validation se fonde sur les informations disponibles et sur les recommandations formulées par le responsable de la sécurité postale et par la police.
- Si un engin explosif est découvert pendant une fouille.

Les responsables ayant autorité pour ordonner une évacuation devraient être bien formés en la matière. Leurs tâches sont notamment les suivantes:

- Repérer tout le tracé de la voie d'évacuation, y compris les escaliers, avant l'évacuation.
- Déterminer quels employés devraient être orientés vers des itinéraires donnés.
- Veiller à ce que les ascenseurs ne soient pas employés.

La police, les services d'incendie et de secours et les autres services officiels donnent en principe des conseils sur les techniques de formation à l'évacuation.

#### *4.4.1 Assumer la responsabilité de l'évacuation*

En tant que responsable, il vous incombe de garantir en toute circonstance la sécurité et de protéger les vies des personnes se trouvant dans le bâtiment faisant l'objet de menaces. Il est généralement plus sûr d'évacuer tout le bâtiment ou toutes les zones concernées. Toutefois, selon votre bon jugement et grâce à votre expérience, vous pourriez décider de ne pas procéder à l'évacuation. Une évacuation hâtive peut en effet mettre plus de vies en danger qu'une véritable explosion, à cause de la panique provoquée.

#### *4.4.2 Réintégration du bâtiment*

C'est souvent le responsable des installations qui décide de l'évacuation et de la réintégration. Le personnel de sécurité devrait retourner en premier, de manière qu'il ait le temps de garantir de nouveau la sécurité des locaux et de remettre en place des mesures de contrôle d'accès. Les décisions d'évacuation et de réintégration du bâtiment devraient être prises en fonction des recommandations des agents de sécurité postale, de la police locale ou de toute autre autorité compétente.

## **5. Délimitation d'une zone pour déposer les objets suspects**

Tout objet découvert sur la propriété du service postal n'étant pas du courrier et qui est suspecté d'être un engin explosif ne devrait être ni touché ni déplacé avant d'avoir été méticuleusement examiné et déclaré inoffensif par l'unité de déminage ou par les enquêteurs postaux intervenant.

Au préalable, désignez une ou plusieurs zones où un objet suspect peut être déposé, examiné ou désamorcé par l'unité de déminage, sans mettre en danger le personnel, les bâtiments ou l'équipement. Il pourrait s'agir d'une zone derrière le bâtiment ou de toute autre zone isolée, d'un parc de stationnement, etc. Il faudrait déterminer pendant la phase de planification quelle est la meilleure voie d'accès à cette zone à partir de différents points dans le bâtiment.

Remarque: trouver une zone isolée dans un aéroport pourrait s'avérer problématique. Une zone de confinement spéciale pourrait être requise.

## **6. Équipes de recherche en cas d'alerte à la bombe**

Lors de la planification de la recherche et de la découverte de la bombe, désignez les équipes de recherche (chacune composée de deux personnes) et assignez une zone de recherche spécifique à chaque équipe. Au moins l'un des membres de l'équipe devrait dans l'idéal travailler dans la zone assignée ou tout au moins bien la connaître. Les équipes devraient être formées d'employés volontaires désignés au préalable: dirigeants, responsables et/ou agents de sécurité postale. Il est primordial que chaque membre de l'équipe comprenne en quoi consiste la mission et se présente rapidement lorsqu'il est demandé. Rapidité et précision sont ici de rigueur.

## **7. Formation et préparation de l'équipe de recherche**

Il est nécessaire de déterminer au niveau local le nombre de parties du bâtiment à examiner et le type d'objets considérés comme particulièrement suspects. Les membres de l'équipe de recherche doivent bien connaître les couloirs, les toilettes, les réservoirs, les escaliers, les faux plafonds, les cages de ventilation et toute autre partie du bâtiment où un engin explosif ou incendiaire pourrait être dissimulé. Les équipes de recherche doivent être bien formées et parfaitement familières avec le plan du bâtiment et de ses abords immédiats. La formation doit également porter sur:

- la communication avec la personne responsable de la recherche (centre de contrôle);
- les ordres d'évacuation à donner en cas de suspicion de la présence d'un engin explosif;
- les voies d'évacuation.

La formation aux techniques de recherche peut être dispensée par la police, les pompiers, les forces armées ou d'autres services municipaux.

Les membres de l'équipe devraient être équipés de lampes torches. Des dispositions devraient être prises de manière que les équipes de recherche aient accès à des clés permettant d'accéder à l'ensemble du bâtiment en cas d'urgence. Un système de communication bidirectionnelle rapide devrait être établi, si possible via les téléphones existants. Attention: il peut être dangereux d'utiliser des radios bidirectionnelles ou des téléphones portables pendant la recherche, les signaux émis par ces appareils étant susceptibles de déclencher un détonateur électronique.

## **8. Recherche d'engins explosifs**

Les principes de base d'une recherche effectuée en réponse à une alerte à la bombe sont les suivants:

- La zone de recherche initiale peut être déterminée grâce aux détails fournis dans l'alerte.
- N'effectuez pas seul les recherches et restez en contact avec les personnes qui dirigent les opérations.
- Chaque équipe de recherche devrait être composée d'au moins deux personnes.
- Évitez d'utiliser des postes radios et des téléphones mobiles (risque d'activer un détonateur).
- Chaque zone devrait être fouillée deux fois par des équipes de recherche différentes.
- Établir des itinéraires d'évacuation primaires et alternatifs. Choisissez des itinéraires d'évacuation et des zones de rassemblement qui ne sont pas à proximité immédiate de tout objet suspect. Assurez-vous que les itinéraires ont été fouillés et déclarés sûrs.

- Des recherches ne devraient pas être entreprises dans les autres zones à l'intérieur du bâtiment avant que les zones publiques de tous les étages n'aient été fouillées.
- Les zones où les recherches ont été achevées devraient être identifiées par un signe distinctif.

Lorsque l'emplacement d'un éventuel engin explosif est inconnu:

- Commencez par l'extérieur du bâtiment et poursuivez vos recherches à l'intérieur.
- Inspectez les chéneaux, les rebords de fenêtre, les buissons, les arbres, les plates-formes de chargement et de déchargement et les poubelles se trouvant à proximité du bâtiment.
- À l'intérieur, commencez par examiner les zones accessibles au public (couloirs, toilettes, halls, escaliers, cages d'ascenseur, cabines téléphoniques, dévidoirs (à tuyaux) mobiles, plafonniers, stands de souvenirs, armoires, salles de conseil et toute autre zone pouvant être la cible d'une attaque).
- Commencez toujours la recherche par le bas (sous-sol), puis remontez vers le haut (y compris le toit).
- Souvenez-vous que la rapidité, bien qu'essentielle, ne doit pas être privilégiée au détriment de la qualité de la recherche.

Envisagez d'utiliser des ressources extérieures. Une équipe cynophile de détection d'explosifs pourrait être extrêmement utile lors des fouilles.

## **9. Recherche et découverte d'un engin explosif – Choses à faire et à ne pas faire**

À faire:

- Garder à l'esprit qu'il peut y avoir plus d'un engin explosif.
- Effectuer la recherche le plus rapidement possible.

À ne pas faire:

- Réaliser la recherche dans le tumulte.
- Être négligent ou trop sûr de soi.
- Permettre à des personnes de fumer à proximité d'un engin explosif suspecté.
- Autoriser les transmissions par radio bidirectionnelle ou par téléphone portable à proximité d'un engin explosif suspecté, les signaux émis par ces appareils étant susceptibles de déclencher le détonateur.
- Présumer que les inscriptions apposées sur tout engin explosif suspecté sont légitimes.
- Toucher tout objet attaché à un envoi suspect, car il peut s'agir d'un dispositif de détente.
- Immerger un objet suspect dans l'eau, car cela peut déclencher les circuits électriques ou provoquer de violentes réactions d'agents chimiques.
- Secouer ou cogner un objet suspect, car cela pourrait activer le mélange de certains agents chimiques et ainsi provoquer une explosion ou une violente réaction.

## **10. Retrait ou désamorçage**

Il est impératif que les membres de l'équipe de recherche comprennent que leur mission consiste uniquement à rechercher et à signaler les objets suspects. Ils ne doivent donc en aucun cas toucher, déplacer ou secouer un objet suspect ou tout ce qui y serait attaché. Le retrait ou le désamorçage de l'engin doit être effectué par des unités de déminage professionnelles.

## **11. Si un envoi suspect est découvert**

*Principe général: le temps, la distance et la protection sont la clé de la sécurité*

- Isoler l'envoi suspect sans le bouculer de quelque sorte que ce soit.

- Avant d'évacuer la zone à risque, repérez la voie d'évacuation.
- Évacuez la zone à risque ou l'ensemble du bâtiment comme le veut la procédure ou comme indiqué par les forces de l'ordre.
- En cas d'évacuation due à la menace de présence d'un engin explosif improvisé, si les fenêtres et les portes sont ouvertes, laissez-les ainsi pour minimiser les dégâts que pourrait provoquer une explosion. Notez que la procédure normale à suivre en cas d'incendie ou de menace liée à la présence éventuelle d'un engin explosif improvisé consiste à fermer toutes les portes et les fenêtres. Les employés évacués doivent rester loin des fenêtres et des portes ouvertes.
- Après évacuation du bâtiment, le personnel ne pourra le regagner que lorsqu'une recherche aura été effectuée et que tout objet suspect aura été retiré ou déclaré sûr par la police.

## **12. Mesures de sécurité pour les envois suspects trouvés dans le cadre du processus de traitement du courrier**

Lorsque vous vous trouvez en présence d'un envoi suspect dans le courrier, vous devez garder à l'esprit que, s'il contient un engin explosif ou incendiaire, cet envoi peut être conçu pour s'activer à l'ouverture du paquet ou au retrait du contenu (explosion déclenchée par la victime). Comme l'envoi a probablement été manipulé à plusieurs reprises et transporté sur une longue distance, on peut penser qu'il ne deviendra dangereux que s'il est ouvert ou manipulé incorrectement. Les précautions ci-après devraient être prises en présence d'un envoi suspect.

### *À ne pas faire:*

- Essayer d'ouvrir le paquet ou l'enveloppe.
- Transmettre l'envoi suspect à une autre personne pour une double vérification.
- Plier l'envoi suspect.
- Déchirer l'envoi suspect ou le manipuler excessivement.
- Entreposer l'envoi suspect à proximité d'un appareil de chauffage.
- Placer l'envoi suspect dans l'eau ou dans une pièce humide.
- Couvrir l'envoi suspect.
- Entreposer l'envoi suspect avec les autres envois.

### *À faire:*

- Évacuer la zone.
- Prévenir votre supérieur.
- Alerter l'agent de sécurité postale.
- Suivre les instructions.
- Exécuter les actions prévues dans le plan d'urgence de vos installations.

(V. annexe D – Procédure de sécurité à suivre en présence d'un envoi suspect.)

## **13. Relations avec les médias**

Les médias cherchent souvent à obtenir des informations détaillées. Dans la précipitation, pour défendre la réputation de l'organisation, il se peut que la Direction et le personnel dévoilent par inadvertance des détails concernant les mesures de sécurité mises en place lors de l'incident. Cela peut compromettre le système de sécurité et entraîner la mise en œuvre de nouvelles mesures de sécurité et, ce faisant, des coûts supplémentaires. *Si possible, évitez le contact avec les médias.* Si cela est impossible, veillez à coordonner la diffusion de l'information (en divulguant le moins de détails possible sur les mesures de sécurité) avec les responsables de la sécurité postale et le service des relations publiques.

#### **14. Menaces concernant les bâtiments partagés**

Dans les bâtiments qu'un opérateur désigné partage avec d'autres entités, toutes les parties devraient travailler ensemble à l'élaboration d'un plan d'urgence s'appliquant à l'ensemble du bâtiment. Ce plan devrait spécifier qui a le dernier mot concernant l'évacuation de chaque zone et quelles sont les voies d'évacuation à emprunter.

#### **15. Fourniture des instructions nécessaires aux chefs d'équipe**

Tous les chefs d'équipe de chaque zone de travail connaissent et comprennent le plan d'urgence établi pour leurs installations.

Ils doivent en outre disposer d'un accès immédiat aux noms et aux numéros de téléphone des équipes d'urgence pertinentes, par exemple agent chargé des contrôles de sécurité, agent de sécurité postale, police, brigades militaires de neutralisation d'engins explosifs ou autres unités de déminage, tel que défini dans le plan d'urgence.

#### **16. Renforcement de la sécurité des installations**

Il faudrait au moins prendre les mesures préventives ci-après pour renforcer la sécurité des installations:

- Établir et appliquer des procédures strictes en matière de contrôle d'accès aux zones de travail; veiller à ce que seules les personnes autorisées aient accès aux espaces de travail.
- Veiller à ce que les portes et les points d'accès aux chaufferies, aux locaux informatiques, aux panneaux de contrôle, aux salles de contrôle des ascenseurs, aux locaux d'entretien, etc., soient verrouillées lorsqu'elles ne sont pas utilisées.
- Sensibiliser l'ensemble du personnel aux personnes et activités suspectes.
- Demander à l'ensemble du personnel d'indiquer l'emplacement et la nature exacte de tout envoi ou colis suspect repéré dans une installation postale ou à proximité.
- Veiller à ce que les issues de secours ne soient pas obstruées.

#### **17. Renforcement des procédures de sécurité postale – Méthodes d'inspection**

Les agents de sécurité/responsables de la sécurité disposent d'une variété de moyens pour inspecter le courrier. Ces mesures comprennent:

- l'examen des caractéristiques des envois;
- les fouilles manuelles;
- la détection de vapeurs;
- l'emploi de détecteurs de métaux;
- l'utilisation de pulvérisateurs pour la détection d'explosifs;
- l'utilisation de rayons X.

Remarque: la référence à l'inspection du courrier est souvent comprise comme le scannage par rayons X. Il existe cependant différents types d'inspection. Un langage commun et clair doit être employé afin que l'agent de sécurité sache exactement de quoi il retourne lorsque quelqu'un suggère d'«inspecter» le courrier ou prétend avoir «inspecté» le courrier.

### 17.1 Examen minutieux des envois

Tous les envois postaux, qu'ils soient grands ou petits, devraient être inspectés (examinés minutieusement) par le personnel postal lors du processus normal de tri. Le personnel devrait être formé à la détection des éléments suivants:

- Indications restreignant le groupe de destinataires, telles que «confidentiel» ou «personnel».
- Adresses dactylographiées, mal écrites à la main, adresses composées à l'aide de mots ou de caractères isolés découpés et collés.
- Envois dont l'adresse est incomplète (sans nom), adressés à un responsable de service.
- Envois destinés à des entreprises/personnes en vue ou à risques, à des membres du gouvernement ou à des personnalités publiques:
  - Les cibles potentielles sont très variées et peuvent aller du grand public aux personnalités du monde sportif, en passant par les célébrités ou les membres du gouvernement. Il serait impossible de dresser une liste des cibles potentielles pouvant être utilisée par le personnel chargé de l'examen.
  - Pour travailler efficacement, le personnel chargé de l'examen doit être informé des menaces *potentielles* dans sa zone de distribution (par les chefs d'équipe selon les besoins, c'est-à-dire sur une base quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle, ou lorsqu'une menace a été identifiée). Le personnel devrait être mis au courant des cibles potentielles connues.
  - Les responsables en particulier devraient être conscients des cibles potentielles dans leur zone de distribution lorsqu'un employé identifie un envoi suspect. L'examen combiné à des connaissances sur les cibles potentielles permet au responsable en charge de procéder à une bonne évaluation des risques.
  - Récemment, des engins explosifs ou incendiaires ont été envoyés à des particuliers quelconques suite à un différend ou à une dispute entre amis, entre proches, entre époux, entre collègues, etc. Les noms de ces personnes n'éveillent généralement pas les soupçons puisqu'elles ne sont pas des personnalités connues. Si un envoi a des caractéristiques suspectes, mais que l'adresse qu'il porte n'éveille pas votre attention, *ne le classez pas automatiquement comme sûr*.
- Adresse de retour générique ou fictive ou absence d'une adresse de retour.
- Excès d'emballage, joints fortement collés ou scotchés.
- Affranchissement excessif. Souvent, plus de timbres que nécessaire par rapport au poids/à la destination sont apposés afin d'éviter d'avoir à faire peser l'envoi au guichet du bureau de poste.
- Envoi lourd/au poids inégalement réparti. Un envoi dont le poids est mal réparti pourrait contenir des objets libres, de la poudre ou des liquides.
- Rigidité. Un matériau rigide peut être placé dans le paquet afin d'éviter que l'engin explosif improvisé ou l'engin incendiaire improvisé se brise durant le transport. (*Ne pas plier* les envois suspects.) Une méthode privilégiée consiste à dissimuler un envoi piégé dans un livre. Un livre fournit une couverture de protection et est assez solide pour contenir l'engin.
- Feuilles d'aluminium ou fils électriques apparents, trous d'épingle dans l'emballage (ces éléments servent à armer ou à activer le dispositif).
- Tâches de graisse. Certains explosifs laissent une tâche de graisse résiduelle sur le papier de l'emballage.
- Autres indices suspects.

# SUSPICIOUS MAIL OR PACKAGES

**Protect yourself, your business, and your mailroom.**

**If you receive a suspicious letter or package:**

▪ **Stop. Don't handle.**

▪ **Isolate it immediately.**

▪ **Don't open, smell, or taste.**

▪ **Activate your emergency plan. Notify a supervisor.**



Le personnel devrait être tenu au courant de toute information relative aux menaces actuelles qui pourrait l'aider à identifier un engin explosif improvisé ou un engin incendiaire improvisé dans les envois.

(V. annexe E – Liste d'analyse.)

### 17.2 Fouille manuelle

La fouille manuelle:

- est souvent interdite (le courrier est protégé par des lois et les colis ne peuvent être ouverts que sous certaines conditions très spécifiques);
- nécessite beaucoup de temps;
- est irréalisable si l'envoi contient un appareil électrique, comme une radio (la partie arrière devrait être retirée pour pouvoir contrôler l'intérieur);
- est dangereuse lorsqu'elle est effectuée en présence d'un engin activé par la victime.

### 17.3 Détection de vapeurs

Les méthodes ci-après permettent de trouver les explosifs grâce à la détection de vapeurs:

- Utilisation de chiens/de porcs:
  - Ces deux animaux sont très efficaces pour détecter tous les types d'explosifs, pourvu qu'ils soient entraînés correctement et régulièrement.
  - Leur capacité de concentration est cependant limitée et ils doivent faire des pauses toutes les vingt minutes. Cette méthode n'est pas toujours idéale dans les bureaux.
- Détecteurs de vapeur
  - Appareils détectant les vapeurs émanant des matières explosives (particulièrement efficaces avec les explosifs à base de nitroglycérine).
  - Tous les explosifs ne dégagent pas une quantité de vapeur détectable. De plus, le courrier nécessite que les vapeurs soient détectées à travers l'emballage, ce qui peut s'avérer difficile pour un détecteur moyen. Si le détecteur ne parvient pas à détecter les faibles quantités de vapeur, cela peut être interprété comme une absence de menace, alors qu'en réalité le risque existe toujours. Les personnes utilisant cet équipement doivent avoir conscience de ses limites.
- Détecteurs de vapeur/de particules:
  - Appareils détectant les vapeurs et les particules émanant des explosifs.
  - Actuellement, ce type d'équipement ne permet pas de détecter tous les types d'explosifs.
  - Les détecteurs de particules permettent de chercher des traces de contamination sur l'emballage extérieur.
  - Il se peut qu'il n'y ait pas assez de particules/de matière pour que l'appareil détecte l'explosif.
  - Leur utilisation nécessite une technique d'échantillonnage très précise.
  - L'échantillonnage et le processus d'analyse sont très coûteux en termes de temps.

### 17.4 Détecteurs de métaux

Comme leur nom le suggère, ces appareils permettent de détecter les métaux. Partant du principe qu'une lettre ou un colis normal ne contient pas plus de métal que quelques trombones ou agrafes, le signal du détecteur de métaux ne se déclenche que si des objets en métal légèrement plus grands sont découverts. Il peut s'agir de piles, de fils, de feuilles d'aluminium ou d'une minuterie, qui sont les composantes habituelles d'un engin explosif fonctionnel.

En théorie, cette méthode d'inspection est rapide, efficace et efficace, mais en pratique les résultats indiquent seulement que l'envoi inspecté contient des métaux. Le signal doit toujours être interprété. Ainsi, plus le son est fort plus il y a de métal, et plus le son est faible moins l'envoi contient de métal. Le fait d'avoir à décider si l'envoi représente ou non une menace en se fondant uniquement sur l'interprétation du signal peut facilement conduire à prendre la mauvaise décision. Dans le meilleur des cas, l'objet métallique se révélerait inoffensif, dans le pire des cas, l'objet pourrait être déclenché à l'ouverture de l'envoi. L'inspection par des détecteurs de métaux ne devrait être effectuée que par du personnel formé et motivé, et tous les résultats positifs devraient être traités avec prudence.



### 17.5 Pulvérisateurs pour la détection d'explosifs

Il existe deux types de pulvérisateurs pour la détection d'explosifs:

- Les pulvérisateurs qui rendent le papier semi-transparent.
- Les pulvérisateurs à réactif chimique (les produits chimiques réagissent aux traces d'explosif en changeant de couleur).

Ces deux types de pulvérisateurs ont un usage limité dans la détection d'explosifs. En fait, ils peuvent causer plus de problèmes qu'ils n'en résolvent:

- Problèmes de stockage (toxicité).
- Nécessité, pour le personnel utilisant les pulvérisateurs, de porter des vêtements de protection et/ou un appareil de protection respiratoire.
- Quantité d'explosif relativement élevée nécessaire pour déclencher un changement de couleur.
- Certains engins explosifs peuvent être activés grâce à la lumière; rendre le papier d'emballage transparent avec le pulvérisateur pourrait donc causer des problèmes.
- Si le colis s'avère inoffensif, un pulvérisateur pourrait endommager son contenu.

### 17.6 Rayons X

Les rayons X sont l'un des moyens les plus efficaces pour repérer les engins explosifs improvisés et les engins incendiaires improvisés dans le courrier; toutefois, différents appareils et techniques peuvent être utilisés. Si votre agent de sécurité a été informé par un tiers qu'un envoi a été inspecté aux rayons X, vous devriez demander plus de détails. Il s'agit notamment de vous poser les questions ci-après, dont les réponses pourraient influencer votre évaluation des risques:

- Quel type de système à rayons X a été utilisé?
- Le courrier a-t-il été inspecté en vrac (p. ex. dans de grands conteneurs aériens, dans de grands sacs postaux ou sur des palettes)? Il est plus difficile de détecter au moyen de rayons X des objets dangereux de taille réduite s'ils sont dissimulés parmi de nombreux articles.
- Le courrier a-t-il été inspecté en petites quantités, par exemple dans des caissettes ou dans de petits sacs, et non dans des grands sacs (pour accroître la capacité à détecter des objets dangereux)?
- Le personnel chargé de l'inspection par rayons X était-il formé à l'identification d'engins explosifs ou disposait-il d'un certificat en la matière?

Lorsqu'il décide des mesures de sécurité à prendre, l'agent de sécurité doit être conscient du fait que plusieurs mesures peuvent être mises en œuvre en même temps, par exemple l'analyse minutieuse, suivie du scannage par rayons X ou de la détection de vapeurs. L'application de méthodes d'inspection multiples augmente la capacité de détection et facilite l'élimination des envois inoffensifs.

## 18. Réponse initiale à une alerte à la bombe

### 18.1 Recevoir une alerte à la bombe – Par l'auteur de la bombe en personne ou par un tiers

Les alertes à la bombe sont parfois reçues en personne par les employés de guichet, les supérieurs hiérarchiques, les liftiers ou d'autres. Les alertes à la bombe et d'autres actes similaires peuvent également être communiqués par les journaux, les chaînes de radio, les postes de police, les autorités ou d'autres sources.

Tous les membres du personnel doivent *immédiatement* notifier la moindre alerte à leur supérieur hiérarchique ou directement au bureau de la sécurité. Les agents de sécurité postale, les responsables de l'établissement, la police, les responsables de la zone environnante concernée ainsi que les Directeurs d'aéroports et de compagnies aériennes seront ensuite prévenus, le cas échéant.

### 18.2 Appeler la brigade de neutralisation d'engins explosifs ou l'unité de déminage

Dans plusieurs pays, la police dispose d'unités de déminage spécialement entraînées et équipées. Si la police locale ne parvient pas à neutraliser un engin explosif, l'armée peut apporter son aide.

L'unité spécifique à contacter en cas d'urgence doit être préalablement déterminée.

Avec l'aide de la police et d'autres organisations chargées de la sécurité, le responsable de la sécurité évalue l'alerte et décide ou non de contacter une unité de neutralisation d'engins explosifs.

### 18.3 Prévenir d'autres autorités

Si l'alerte concerne une compagnie aérienne ou un vol précis, il faut immédiatement en informer les autorités aéroportuaires et aéronautiques. Le soutien s'étend alors aux inspecteurs et aux autorités aéroportuaires dans le cadre de la préservation de vies humaines et de biens ainsi que pour le traitement du courrier placé à bord d'un avion ou en possession de la compagnie aérienne durant une alerte.

### 18.4 Autres mesures

Si un envoi est suspect, l'isoler dans une zone d'entreposage en attendant son analyse par un expert. Essayer de réduire au maximum la manipulation de l'envoi suspect. Garder tous les autres envois jusqu'à ce que l'envoi suspect soit libéré par les autorités concernées.

## 19. Réponse aux alertes par téléphone

Tous les membres du personnel recevant normalement des appels téléphoniques devraient être informés des engins explosifs et des alertes à la bombe. Ils devraient se conformer aux procédures téléphoniques appropriées et suivre les directives ci-dessus concernant la réponse aux alertes à la bombe.

Pour aider les employés à obtenir le plus d'informations possible et pour établir des procédures de notification uniformes, veillez à laisser un exemplaire de rapport à remplir pendant la conversation près de chaque téléphone utilisé pour les appels émanant du public.

(V. annexe F – Exemple de rapport d'alerte téléphonique à la bombe.)

Si une alerte à la bombe est lancée par téléphone, l'employé ayant pris l'appel doit procéder comme suit:

- Donner l'alerte discrètement avec un collègue.
- Garder l'interlocuteur en ligne le plus longtemps possible (cela laisse potentiellement assez de temps pour localiser l'appel).
- Demander son nom (les poseurs de bombes souhaitent peut-être attirer l'attention des médias sur leurs actions ou peuvent donner leur nom par inadvertance. Dans tous les cas, un nom constitue une information supplémentaire pour l'agent de sécurité.).
- Demander à l'interlocuteur de répéter le message (pour être sûr d'avoir bien tout compris).
- Écrire, si possible, chaque mot prononcé par l'interlocuteur (il est primordial de recopier les mots exacts, car le texte contient peut-être un mot-code ou des indices sur la personne menaçant le bâtiment avec une bombe.).
- Demander à l'interlocuteur de préciser l'emplacement de l'engin explosif et l'heure prévue de l'explosion.
- Expliquer à l'interlocuteur que le bâtiment est occupé et qu'une explosion pourrait tuer ou grièvement blesser plusieurs personnes innocentes.
- Être attentif aux bruits de fonds étranges ou particuliers tels qu'un moteur tournant, de la musique ou tout autre bruit pouvant donner un indice sur le lieu où se trouve l'interlocuteur.
- Noter si la voix est masculine ou féminine.
- Être attentif à un éventuel accent ou à une manière particulière de parler.

- Activer la localisation d'appel, le cas échéant.
- Noter l'heure à laquelle l'appel a été reçu et celle à laquelle il a été terminé (précisez le support que vous avez consulté, car il peut être en avance ou en retard).

Aussitôt que l'interlocuteur a raccroché, l'employé devrait communiquer toutes les informations recueillies à la personne désignée par le responsable de l'établissement et rédiger un bref rapport détaillant la conversation.

L'employé ayant reçu l'appel ne devrait pas parler de l'alerte avec ses collègues. En effet, le fait de parler de l'appel avec un autre collègue risquerait de semer la confusion. En outre, les informations pourraient semer la panique au sein du personnel.

## **20. Réaction à un incident**

Si un engin explosif est déclenché, le responsable des installations devrait faire ce qui suit:

- Faire évacuer immédiatement tout ou partie du bâtiment.
- Lancer des appels d'urgence aux pompiers, aux équipes de secours et à la police locale.
- Prévenir immédiatement les agents de sécurité postale et les responsables de la zone environnante concernée.
- Boucler les lieux et n'autoriser que les personnes assurant des services médicaux à entrer ou à enlever quoi que ce soit, sauf autorisation spéciale accordée par un inspecteur postal.
- Comptabiliser tout le personnel. En plus d'assurer la sécurité, les équipes d'intervention d'urgence voudront interroger certains membres du personnel.
- Coordonner étroitement les instructions avec les autorités locales compétentes.
- Informer les entreprises locales de services publics de l'incident et demander l'assistance de techniciens lorsqu'il est nécessaire de couper le gaz et/ou l'alimentation électrique.

## **21. Considérations finales – Planification d'urgence et mesures en cas d'incident**

### *21.1 Considérations importantes*

- Garder à l'esprit que de sérieux dommages pourraient être causés aux infrastructures, au bureau de poste ou à d'autres parties impliquées, et à la vie publique.
- Il est primordial que les activités reprennent leur cours normal le plus rapidement possible.
- Minimiser l'impact autant que possible.
- Planifier à l'avance divers scénarios facilitera une reprise plus efficace.
- Mettre immédiatement en sécurité les objets et les installations endommagés pour éviter par exemple les vols ou les pillages.
- Récupérer immédiatement tous les biens primordiaux, les documents importants, les données et les équipements.
- Conserver les plans du site et d'autres documents dans un lieu externe.
- Selon le degré de destruction et les coûts de réparation, il peut être nécessaire de quitter l'établissement.

### *21.2 Étapes de la planification des mesures d'urgence*

- 1° Définir les fonctions essentielles des transactions commerciales: quelles fonctions clés doivent être rétablies le plus vite possible pour assurer la continuité des opérations? Ces fonctions clés doivent être classées par ordre de priorité.
- 2° Définir les objectifs: quelles normes minimales de transactions commerciales doivent être restaurées et dans quels délais? À déterminer pour chaque secteur opérationnel.

- 3° Les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs doivent être décrites en termes de locaux, de personnel, de financement, de voies d'approvisionnement, de locaux industriels, de logistique, de communication, etc.

### 21.3 *Personnel*

Pour que le personnel reste motivé et travaille efficacement en cas d'incident:

- Prendre contact avec le personnel immédiatement après l'événement et lui demander de se tenir prêt en attendant des instructions précises.
- Préciser clairement quand, où et pour quelles opérations le personnel sera de nouveau nécessaire.
- Mettre à disposition des moyens de transport là où ils sont nécessaires.
- S'assurer que le personnel dispose des biens nécessaires lorsqu'il reprend le travail.
- Assurer un soutien psychologique continu aux personnes concernées.

### 21.4 *Installations d'exploitation*

- Si possible, transférer temporairement les activités dans d'autres installations d'exploitation.
- Si nécessaire, externaliser provisoirement certains domaines d'activité et/ou louer des locaux temporaires à proximité.

### 21.5 *Données, documents et polices d'assurance*

- Les données doivent être régulièrement sauvegardées.
- Les données et les copies de documents (comme les listes téléphoniques) très importantes doivent être entreposées, dans la mesure du possible, dans un autre lieu.
- Les polices d'assurance couvrant les cas d'urgence doivent être régulièrement vérifiées et, le cas échéant, actualisées.
- Tous les documents confidentiels doivent être correctement sécurisés.

### 21.6 *Résumé*

- Toujours prendre au sérieux les alertes.
- Établir soigneusement les procédures à suivre dans les cas d'alertes à la bombe et de suspicion de présence d'un engin explosif.
- Établir des procédures claires aide les agences extérieures à répondre efficacement.
- Alerter systématiquement la police.
- Le temps, la distance et la protection constituent la clé de la sécurité. Limitez votre temps dans une zone suspectée de contenir un engin explosif. Mettez suffisamment de distance entre vous et la zone pour veiller à ce que vous ne soyez pas blessé si l'engin explose. Abritez-vous derrière quelque chose de suffisamment grand pour vous protéger si l'engin explose.
- La documentation est un élément fixe du processus d'amélioration continue → Toujours avoir un plan d'urgence.

### **Organisations pouvant aider à évaluer les alertes**

Des menaces peuvent exister à différents points du processus de distribution du courrier. Différentes organisations peuvent vous venir en aide à chaque stade du processus.

1. Dans un établissement postal (en ville).
2. En transit (sur les routes) dans le pays.
3. En transit (sur les routes) en dehors du pays.
4. À l'aéroport.
5. Dans les airs.

Dans la plupart des cas, les responsables seront les premiers à évaluer la menace, suivis de l'agent de sécurité postale. Ensemble, ils travailleront avec la police locale, les autorités aéroportuaires et les Directeurs de compagnies aériennes, et d'autres agences spécialisées, le cas échéant. Si l'alerte intervient dans un autre pays, cela peut nécessiter la coordination avec des agences situées dans le pays d'origine et/ou de destination.

Les opérateurs désignés doivent s'assurer que leurs agents de sécurité disposent d'une liste à jour des numéros de téléphone de tous les responsables de la sécurité et des centres de contrôle en service compétents des entités suivantes:

- Opérateur désigné (sécurité postale).
- Autres opérateurs désignés avec lesquels des échanges de courrier ont lieu.
- Transporteurs.
- Compagnies aériennes.
- Aéroports.
- Police.
- Organisations gouvernementales de sécurité (chargées du terrorisme).
- Autres unités pouvant aider à évaluer les menaces.

### Identification positive de la cible

Certains pays appliquent la méthode dite d'«identification positive de la cible» pour évaluer une alerte.

Cette méthode consiste en une formule comportant diverses questions ouvertes et fermées. Le but est d'écartier les fausses alertes à la bombe et de s'assurer que des mesures adaptées sont prises en cas de menace réelle.

Les questions peuvent couvrir les éléments suivants:

- Un bâtiment/site spécifique a-t-il été identifié (les questions subsidiaires porteraient sur le type de bâtiment/site identifié: bureau, atelier, centre de tri et centre aéroportal)?
- Un aéronef spécifique a-t-il été identifié (les questions subsidiaires viseraient à recueillir certaines précisions: type d'aéronef, numéro de vol, parcours, aéroport de destination, lieu ou un véhicule en route vers l'aéroport)?
- Identification positive de la cible:
  - Immatriculation de l'aéronef connue?
  - Emplacement de l'engin explosif connu?
  - Description détaillée du dispositif?
  - Description précise de l'envoi ou du lieu/moyen de dissimulation?
  - Mention du nom de membres du personnel?
  - Groupe terroriste ou autre organisation identifié?
  - Emploi d'un mot de code?
  - Chantage ou exigences politiques formulées?
  - Emploi de termes spécialisés?
  - Autres indices de la mise en œuvre de connaissances spécialisées?
- Informations générales:
  - Alertes et incidents récents.
  - Influence des événements actuels.
  - Mesures de sécurité supplémentaires en place.
  - Nature de l'appel.
  - Évaluation de l'appel par la police/un tiers (si possible).

Les réponses aux questions ci-dessus vous aideront à rassembler suffisamment d'informations pour prendre une décision:

- Doutes concernant les mesures de sécurité en place: **rouge**.
- Confiance dans les mesures de sécurité appliquées, mais mesures supplémentaires nécessaires en certains lieux: **orange**.
- Aucune cible identifiée. Confiance dans les mesures de sécurité appliqués: **vert**.

## Liste des contacts

<i>Contact</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Télécopie</i>
<i>Responsable sécurité postale</i>		
Nom, prénom:	Bureau:	Bureau:
	Domicile:	Domicile:
Adresse électronique:	Portable:	
	Radiomessagerie:	
<i>Autre responsable sécurité (postale)</i>		
Nom, prénom:	Bureau:	Bureau:
	Domicile:	Domicile:
Adresse électronique:	Portable:	
	Radiomessagerie:	
<i>Responsable de l'évacuation</i>		
Nom, prénom:		
<i>Responsable de l'évacuation</i>		
Nom, prénom:		
<i>Responsable de l'évacuation</i>		
Nom, prénom:		
<i>Police</i>		
<i>Spécialiste neutralisation des bombes</i>		
<i>Brigade incendie</i>		
<i>Responsable aéroport de garde</i>		
<i>Responsable sécurité aéroport de garde</i>		
<i>Responsable compagnie aérienne de garde</i>		
Locaux postaux (.....)		
Locaux postaux (.....)		
Locaux postaux (.....)		
Centrale téléphonique		

**Procédure de sécurité à suivre en présence d'un envoi suspect**

Lorsque vous vous trouvez en présence d'un envoi suspect, vous devez garder à l'esprit que, s'il contient un engin explosif, ce dernier a sûrement été conçu pour s'activer à l'ouverture de l'envoi ou au retrait du contenu (explosion déclenchée par la victime). Les précautions ci-après devraient être prises en présence d'un envoi suspect.

**À ne pas faire:**

- Essayer d'ouvrir le paquet ou l'enveloppe.
- Transmettre l'envoi suspect à une autre personne pour une double vérification.
- Plier l'envoi.
- Déchirer l'envoi ou le manipuler excessivement.
- Placer l'envoi à proximité d'une source de chaleur.
- Placer l'envoi dans l'eau ou dans une pièce humide.
- Couvrir l'envoi.
- Entreposer l'envoi avec les autres envois postaux.

**À faire:**

- Évacuer la zone.
- Prévenir votre supérieur.
- Alerter le responsable de la sécurité postale.
- Suivre les instructions.
- Appliquer le plan d'urgence de votre installation.



## Liste d'analyse

Tous les envois postaux, qu'ils soient grands ou petits, devraient être inspectés (examinés minutieusement) par le personnel postal lors du processus normal de tri. Le personnel devrait être formé à la détection des éléments suivants:

### 1. Adresses et indications restrictives

Indications restreignant le groupe de destinataires, telles que «confidentiel» ou «personnel». Les adresses dactylographiées, mal écrites à la main, incomplètes (sans nom), les lettres adressées à un responsable de service, les adresses composées à l'aide de mots ou de caractères isolés découpés et collés. Envois destinés à des entreprises/personnes en vue ou à risques, à des membres du gouvernement ou à des personnalités publiques:

### 2. Adresse de retour

Adresse de retour générique ou fictive ou absence d'une adresse de retour.

### 3. Type d'emballage

Excès d'emballage, joints fortement collés ou scotchés.

### 4. Affranchissement excessif

Un affranchissement incorrect ou excessif. Plus de timbres que nécessaire par rapport au poids/à la destination afin d'éviter d'avoir à faire peser l'envoi au guichet du bureau de poste.

### 5. Envoi lourd/au poids inégalement réparti

Envoi dont le poids est mal réparti, qui pourrait contenir des objets libres, de la poudre ou du liquide.

### 6. Rigidité

Le fabricant de bombe peut ajouter un matériau rigide dans l'envoi afin d'éviter que l'engin explosif improvisé ou l'engin incendiaire improvisé se brise durant le transit. (Ne pas plier les envois suspects).

### 7. Fils électriques ou feuille d'aluminium apparents ou trous d'épingle dans l'emballage

Ces éléments servent à armer ou à activer l'engin.

### 8. Tâches de graisse

Certains explosifs laissent une tâche de graisse résiduelle sur le papier de l'emballage.

### 9. Autres indices suspects.

Le personnel devrait être tenu au courant de toute information relative aux menaces actuelles qui pourrait l'aider à identifier un engin explosif improvisé ou un engin incendiaire improvisé dans le courrier.

**Exemple de rapport d'alerte téléphonique à la bombe**

Société: \_\_\_\_\_

Service: \_\_\_\_\_

Nom, prénom: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_ Heure de l'appel: \_\_\_\_\_

Message (paroles exactes):

Où est la bombe?

Quand va-t-elle exploser?

À quoi ressemble la bombe?

Quelles sont vos motifs?

Qui êtes-vous? Quelle organisation représentez-vous?

Où vous trouvez-vous en ce moment même?

Essayez d'évaluer:

- l'âge et le sexe de l'interlocuteur;
- l'interlocuteur tenait-il des propos irrationnels ou incohérents? était-il ivre?
- l'interlocuteur s'exprimait-il avec un accent particulier?
- le ton de sa voix indiquait-il s'il lisait une déclaration rédigée à l'avance?
- l'appel provenait-il d'une ligne privée, d'une cabine téléphonique ou d'un téléphone portable?
- pouvait-on entendre des bruits distincts en arrière-fond?

Garder l'interlocuteur en ligne le plus longtemps possible. Cela permettra de repérer l'origine de l'appel et de réunir des informations générales qui peuvent aider le responsable de la sécurité à évaluer une alerte.

**Enfin, penser à conserver l'enregistrement original de l'appel; il peut être exigé comme élément de preuve devant un tribunal.**